



Jongler avec nos 4 missions pour le bien-être des enfants

« Au pays de Magritte, une École de Devoirs, ce n'est pas l'école après l'école et on n'y fait pas que des devoirs. »

C'est pourquoi notre rôle en tant qu'animateur dépasse de loin le suivi des devoirs. Renforcer l'estime de soi, favoriser les capacités d'expression, ouvrir au monde et à la culture, jouer pour apprendre ...les fonctions sont multiples et il n'est pas toujours simple de distinguer les priorités. Réfléchissons ensemble à l'étendue et aux limites de notre rôle, partageons nos bonnes pratiques, le tout dans le respect du décret qui définit nos quatre missions : le développement intellectuel, l'émancipation sociale, la créativité et la citoyenneté !

Cette journée focus est une introduction à la philosophie du secteur et sera basée essentiellement sur le document « Philosophie EDD » qui reprend de manière synthétique le positionnement du secteur des Écoles de Devoirs. Elle fera la part belle aux expériences de terrain.



FORMATRICE - *Marie Campigotto*, formatrice à la FFEDD.



POUR QUI ?

Animateurs/Coordinateurs en EDD (rémunérés ou volontaires).



OBJECTIFS

- Découvrir ou redécouvrir les 4 missions d'une EDD
- Interroger nos pratiques en tant qu'animateur en EDD.
- Partager les bonnes pratiques en EDD.



MÉTHODOLOGIE

Active et participative, la méthodologie se base avant tout sur des outils qui favorisent l'émergence de l'intelligence collective.



INFORMATIONS PRATIQUES

 DATE HORAIRE	Le 1er décembre 2026. De 9h00 à 13h00.
 LIEU	NAMUR : Hall Polyvalent de Plomcot – Avenue des Champs Elysées (à proximité du n°51) .
 PRIX	• Affiliés : 10 € /pers. • Non affiliés : 20 € /pers.
 PARTICIPANTS	15 personnes maximum.
 INFOS & INSCRIPTION	 CEDD NamLux – info@cedd-namlux.be ou 081/23.03.37. www.ecolesdedevoirs.be



BON A SAVOIR

VOTRE ASSOCIATION RELÈVE DES COMMISSIONS PARITAIRES CP 329.02 ET CP332 ?

Vous pouvez demander une intervention auprès de l'APEF (Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation) pour le coût de la formation.

Pour plus de renseignements, contactez la FFEDD : 04/222.99.38 ou info@ffedd.be.